

ZAF IMMO CONSEIL - SAS au capital de 10 000 € - RCS CRETEIL 889 233 730

Siège social : 141 rue du Maréchal Leclerc – 94410 SAINT-MAURICE

Tel : 01 77 67 88 26 - E-mail : saint-maurice@lafort.com

Ventes – Barème à compter du 1^{er} janvier 2025

Honoraires de transaction :

Prix de vente	Honoraires partagés TTC	
	Vendeur	Acquéreur
Forfait parking	1 250 €	1 250 €
Jusqu'à 200.000 €	4 000 €	4 000 €
De 200.000 € à 500.000 €	2,5 %	2,5 %
De 500.000 € à 1.000.000 €	2 %	2 %
Au-delà de 1.000.000 €	1,5 %	1,5 %

Les honoraires sont partagés entre le vendeur et l'acquéreur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Cas particulier :

Vente interactive : Les honoraires au titre d'un mandat commercialisé en vente interactive seront obligatoirement à la charge du vendeur.

Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat :

- Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

Autres prestations

Avis de valeur : 100 € TTC à la charge du vendeur, non facturé dans le cadre d'une vente conclue par l'intermédiaire de votre agence Laforêt.

Honoraires de rédaction d'acte : 450 € TTC à la charge de l'acquéreur.

Pré état daté : 120 € TTC à la charge du vendeur.

État des risques et pollution (ERP) : 35 € TTC à la charge du vendeur ou bailleur.

Gestion locative :

- **Pack Essentiel :** 3,5 % TTC des loyers charges comprises
- **Pack Sérénité :** 10 % TTC des loyers charges comprises
- **Forfait lot annexe (cave, stationnement) :** 15 € TTC des loyers charges comprises

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 :

	Charge bailleur	Charge locataire
Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail	12 € TTC / m ² de surface habitable	12 € TTC / m ² de surface habitable
État des lieux d'entrée	3 € TTC / m ² de surface habitable	3 € TTC / m ² de surface habitable
Entremise et négociation	<ul style="list-style-type: none"> •Un mois de loyer charges comprises diminué des honoraires précités (visite-constitution dossier-rédaction bail et état des lieux) si la location n'est pas suivie de la gestion. •Un mois de loyer hors charge diminué des honoraires précités (visite-constitution dossier- rédaction bail et état des lieux) si la gestion du bien est confiée au mandataire. •Inventaire pour logement meublé : 150 € 	X

Honoraires pour les autres types de baux :

	Charge bailleur	Charge locataire
Bail d'habitation (hors résidence principale)	100 % TTC du loyer mensuel charges comprises •Inventaire logement meublé : 3 € TTC / m ²	100 % TTC du loyer mensuel charges comprises
Bail professionnel et commercial	150 % TTC du loyer mensuel hors charges	150 % TTC du loyer mensuel hors charges
Bail stationnement (parking, garage...)	150 € TTC	150 € TTC

Honoraires des prestations hors commercialisation :

	Charge bailleur	Charge locataire
Bail d'habitation	20 € TTC / m ² de surface habitable	X
Bail stationnement (parking, garage...)	200 € TTC	X
Etat des lieux bail nu	6 € TTC / m ² de surface habitable	X
Etat des lieux bail meublé	6 € TTC / m ² de surface habitable •Inventaire pour logement meublé : 150 €	X
Etat des lieux (parking, garage...)	75 € TTC	X

Autres prestations :

Avis de valeur locative : 100 €, non facturé dans le cadre d'une mise en location par l'intermédiaire de votre agence Laforêt.

État des risques et pollution (ERP) : 35 € à la charge du bailleur.